

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018 A 21H00

Le 12 avril 2018, à 21 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 06 avril 2018, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MEDAN, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, Mme SANSY, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme QUINZIN, Mme LEMMET, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme BENOIT, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, Mme CHARRIER, Mme HAGEL, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. ARIPA, Mme LE BRIS, Mme LESIEUR.

ETAIENT REPRESENTES : Mme ROLLAND, M. SERIN, M. LEGRAND, M. LIMBORG, M. ADDA, M. FOUQUET, Mme BERTHIER.

ETAIT ABSENT : M. MEUNIER

Mme LAJEUNIE est désignée comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION POUR L'ORGANISATION D'UNE REPRESENTATION DU CINE-CONCERT « CADET D'EAU DOUCE » DE L'ASSOCIATION COMPAGNIE NEMO EN DATE DU 03 FEVRIER 2018 POUR UN MONTANT DE 900 EUROS TTC. (30/01/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°7 AU MARCHÉ D'ENTRETIEN DES ASCENSEURS - DES ELEVATEURS POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE - EPMR ET MONTE-CHARGES DANS DIVERS ETABLISSEMENTS DE LA VILLE D'ANTONY AVEC LA SOCIETE AFEM POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 540 EUROS TTC. (02/02/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°5 AU MARCHÉ D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES MOYENS DE SECOURS DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE D'ANTONY - LOT 1 - SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE - PASSE AVEC LA SOCIETE SAVPRO AFIN DE PORTER LE MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE COMMANDES DE LA MAINTENANCE CURATIVE DE 150 000 EUROS HT A 172 500 EUROS HT. (02/02/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRESTATION AVEC LA SOCIETE AXIOME CONNECT POUR LA FOURNITURE D'UNE PRESTATION DE TELEGESTION DU PARKING DU CENTRE-VILLE D'ANTONY PENDANT SES HEURES DE FERMETURE POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 22 500 EUROS TTC. (31/01/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SIS 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO (Lot D bât B) A LA SOCIETE ENDROMED POUR UN MONTANT ANNUEL DE 3 600 EUROS CHARGES COMPRISES. (05/02/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME NATHALIE VICTOROFF PSYCHOLOGUE POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR L'ANNEE 2018 POUR UN MONTANT DE 11 900 EUROS TTC. (09/02/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC MONSIEUR CHARLES HENRY PRADELLES DE LATOUR POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR L'ANNEE 2018 POUR UN MONTANT DE 4 400 EUROS TTC. (09/02/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DE DROITS DE REPRESENTATIONS AVEC L'EURL « LA FERME DE TILIGOLO » POUR L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE A LA CRECHE LA FONTAINE POUR UN MONTANT DE 575 EUROS TTC. (12/02/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION POUR LE SPECTACLE LOUPE AVEC LA SARL SUR MESURE SPECTACLES DANS LES MEDIATHEQUES D'ANTONY LES 9, 13 ET 16 MARS 2018 POUR UN MONTANT DE 2 250 EUROS TTC. (31/01/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME AUDREY DURIGNON POUR UNE SESSION D'ATELIERS NUTRITION ENFANTS DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 1 400 EUROS TTC. (14/02/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ENTREPRISE ZOUAVE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DE NOLWENN LEROY EN DATE DU 22 JUIN 2018 POUR UN MONTANT DE 35 870 EUROS TTC. (14/02/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA PROTECTION CIVILE DES HAUTS-DE-SEINE POUR TROIS INTERVENTIONS PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 DANS LE CADRE D'UNE FORMATION AUX BASES DE SECOURISME A DESTINATION DES JEUNES DU 11 - ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 500 EUROS TTC. (16/02/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DES PROGICIELS DE GESTION DE TRESORERIE ET DE GESTION DU PATRIMOINE AVEC LA SOCIETE SALVIA DEVELOPPEMENT POUR UN MONTANT TOTAL ANNUEL DE 4 795.20 EUROS EUROS TTC. (16/02/2018)
- DECLARATION SANS SUITE DU MARCHÉ RELATIF A L'ACQUISITION - L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE D'UN SYSTEME ALERTE INTRUSION DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX - APPEL D'OFFRES OUVERT. (20/02/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC VERIFONE POUR LA RECEPTION SECURISEE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE D'ANTONY DES PAIEMENTS DES RESERVATIONS POUR L'ESPACE PLONGEE DU CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD POUR UN MONTANT ANNUEL MAXIMUM DE 1 000 EUROS. (16/02/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION REGARDS POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES DE PRINTEMPS 2018 POUR UN MONTANT DE 4 807 EUROS. (19/02/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LES ECHOS DE BERNY POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU STUDIO BEAUVALLON DU 06 MARS AU 08 JUILLET 2018. (19/02/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRESTATION AVEC LA SOCIETE SECURITAS FRANCE SARL POUR LA FOURNITURE D'UNE PRESTATION DE LEVEE DE DOUTE PHYSIQUE DANS LE PARC EN OUVRAGE DU CENTRE-VILLE SUR APPEL DU CENTRE DE TELESURVEILLANCE POUR UN MONTANT ANNUEL MAXIMUM DE 800 EUROS TTC. (19/02/2018)

- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC CORSO FLAMENCO S.L. POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 23 MARS 2018 POUR UN MONTANT DE 5 550 EUROS TTC. (20/02/2018)
- ATTRIBUTION DE L'ACCORD - CADRE MONO - ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE-FOURNITURE POSE ET ENTRETIEN DE RIDEAUX, FILMS ET STORES DANS LES ETABLISSEMENTS DE LA VILLE D'ANTONY A LA SOCIETE ATELIER CENTRAL DES STORES SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 300 000 EUROS HT- (APPEL D'OFFRES OUVERT). (26/02/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE ET D'HEBERGEMENT DU LOGICIEL D'ANALYSE FISCALE ET TERRITORIALE A PASSER AVEC LA SOCIETE A6CMO POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 920 EUROS TTC. (20/02/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°6 AU MARCHÉ D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES MOYENS DE SECOURS DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE D'ANTONY – LOT 1 – SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE PASSE AVEC LA SOCIETE SAVPRO POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE MAINTENANCE PREVENTIVE DE 2 327.68 EUROS TTC. (27/02/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHÉ PASSE AVEC LA SOCIETE AD2L POUR LES TRAVAUX DE DÉSAMANTAGE DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE D'ANTONY – MARCHÉ A BONS DE COMMANDE POUR AJOUTER DES PRIX UNITAIRES AU BORDEREAU DES PRIX. (27/02/2018)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA DEMOLITION ET LA RECONSTRUCTION DES POSTES DE POLICE MUNICIPALE ET DE DIRECTION DE LA SECURITE AU GROUPEMENT AKLA ARCHITECTES / GEC INGENIERIE POUR UN FORFAIT PROVISOIRE DE REMUNERATION DE 221 357.12 EUROS HT (MARCHÉ NEGOCIE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE PREALABLES) . (27/02/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME NATHALIE DEBROCK PAGES POUR DEUX INTERVENTIONS SUR LE MANQUE DE SOMMEIL CHEZ LES JEUNES DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 450 EUROS TTC. (05/03/2018)
- DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE POUR L'ORGANISATION DE LA 3^{EME} EDITION DU FORUM DE L'EMPLOI, DES METIERS ET DE L'APPRENTISSAGE. (05/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE « CAMPING ILE DE BOULAN COURT » POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2018 POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 641 EUROS. (05/03/2018)
- ADOPTION DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC L'AUTO ECOLE FONTAINE MICHALON A ANTONY DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE CITOYEN POUR L'ANNEE 2018-2019 POUR UN MONTANT DE 1 000 EUROS MAXIMUM PAR CONVENTION. (05/03/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE DE MATERIEL D'ŒUVRE MUSICALE EN VUE D'UNE REPRESENTATION EN DATE DU 25 MARS 2018 POUR UN MONTANT DE 413.56 EUROS TTC. (28/02/2018)
- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT POUR UN AMENAGEMENT EN MOBILIER POUR LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE : 3EME TRANCHE. (07/03/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DES LOGICIELS KAWA LUDOTHEQUE DE GESTION DE LA LUDOTHEQUE A PASSER AVEC LA SOCIETE DYADE POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 362.44 EUROS TTC. (07/03/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DES LOGICIELS TX-VISIO WEB D'ARCHIVAGE DES CHRONOTACHYGRAPHES NUMERIQUES DES CHAUFFEURS DE LA VILLE A PASSER AVEC LA SOCIETE DELTA INDUSTRIE SERVICE POUR UN MONTANT ANNUEL DE 110.40 EUROS TTC. (07/03/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SYSTEME DE RECEPTION SATELLITE POUR LA DIFFUSION DE CONTENU CINEMA NUMERIQUE A PASSER AVEC LA SOCIETE ECLAIR LOGISTIC POUR LE CINEMA LE SELECT POUR UN MONTANT DE 80 EUROS PAR EVENEMENT. (05/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRESTATION A PASSER AVEC LA SOCIETE SICLADE INFORMATIQUE POUR LA FOURNITURE D'UN LOGICIEL DE GESTION DES ABONNES DU STATIONNEMENT URBAIN POUR UN MONTANT ANNUEL DE 5 500 EUROS TTC. (08/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRESTATION A PASSER AVEC LA SOCIETE BRINK'S EVOLUTION POUR LA FOURNITURE D'UNE PRESTATION DE COMPTAGE, DE CONDITIONNEMENT ET DE TRANSPORT DE FONDS ISSUS DU STATIONNEMENT URBAIN POUR LE DEPOT A LA BANQUE DE FRANCE POUR UN MONTANT ANNUEL MAXIMUM DE 1 800 EUROS TTC. (08/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHATS AGORA SERVICES POUR LE CENTRE MARITIME PAUL ROZE DE KERJOUANNO POUR UN MONTANT DE 144 EUROS HT POUR L'ANNEE 2018 ET 288 EUROS HT A COMPTER DE L'ANNEE 2019. (08/03/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF AU REAMENAGEMENT DE LA CRECHE LA COMPTINE AVEC LE GROUPEMENT A/CONCEPT – LBE INGENIERIE – LAMALLE INGENIERIE – PCETECH POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 14 292.95 EUROS TTC. (12/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE AU PROFIT D'UN ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL EXERCANT AU SEIN DU COLLEGE ANNE FRANK POUR UN MONTANT ANNUEL FORFAITAIRE DE CHARGES DE 600 EUROS. (12/03/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 4 AU MARCHÉ D'ASSURANCE DES RESPONSABILITES ET RISQUES ANNEXES DE LA VILLE A PASSER AVEC LA SMACL FIXANT LE MONTANT DE LA PRIME 2018 A 37 466.93 EUROS TTC. (12/03/2018)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – RECOURS DE LA VILLE CONTRE L'ARRETE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE MASSY-VALENTON POUR UN MONTANT DE 3 396 EUROS TTC. (09/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC MADAME VANESSA DUCHEMIN POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SESSION D'ATELIERS DE GYMNASTIQUE AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR UN MONTANT DE 2 520 EUROS TTC. (14/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION NOUVEL ELAN POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SESSION D'ATELIERS AUTOUR DE LA NUTRITION AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR UN MONTANT DE 1 400 EUROS TTC. (14/03/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE APPARTEMENTS FOCH POUR LA LOCATION D'UN HEBERGEMENT POUR L'ACCUEIL DE LA DIRECTRICE DU CINEMA AU FESTIVAL DE CANNES 2018 POUR UN MONTANT DE 2 100 EUROS. (14/03/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION POUR LE SPECTACLE « LE SOUPER DU SQUELETTE » A PASSER AVEC L'ASBL DIS-MOI KOA, A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE LE 5 MAI 2018 POUR UN MONTANT DE 800 EUROS TTC. (27/02/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°7 AU MARCHÉ D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX POUR LE LOT 3 – BATIMENTS ADMINISTRATIFS, CULTURELS, INDUSTRIELS, SPORTIFS ET PERISCOLAIRES PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 13 705.23 EUROS TTC. (20/03/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC ARVEST PREVENTION POUR L'ORGANISATION TECHNIQUE DE LA FETE DE LA MUSIQUE 2018 POUR UN MONTANT DE 11 400 EUROS TTC. (16/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ADHESION GRATUITE A LA CENTRALE D'ACHATS AMI 2 POUR LE CENTRE DE VACANCES L'HERMITAGE A SAMOENS. (22/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « CAFE DES PARENTS » POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2018. (21/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA SOCIETE LES FLOTS DE LA SEINE – CAMPING L'ILE ADELIN POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2018 POUR UN MONTANT DE 1 334.50 EUROS. (26/03/2018)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE D'AVANCES POUR LES DEPENSES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'ANTONY DU SERVICE PREVENTION COHESION SOCIALE. (13/02/2018)

ORDRE DU JOUR

I - FINANCES -

- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – EXERCICE 2018-
POUR : 41 – ABSTENTION : 01 – CONTRE : 06
- ADOPTION DU TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES –
POUR : 41 – ABSTENTION : 07
- APPLICATION DU TAUX D'EFFORT AUX TARIFS DES ACTIVITES DU CHATEAU SARRAN -
POUR : 47 – ABSTENTION : 01
- FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX NON SOUMIS AU TAUX D'EFFORT -
POUR : 48
- TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA TOITURE, DE REFECTION DE L'ISOLATION ET DE MISE EN PLACE D'UNE CLIMATISATION POUR L'ETABLISSEMENT PETITE ENFANCE LA FONTAINE (46 RUE PIERRE KOHLMANN) – DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE -
POUR : 48

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES

- BILAN ANNUEL DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2017 –
POUR : 42 – Ne prend pas part au vote : 06
- CHANGEMENT DE DENOMINATION DE LA PLACE FIRMIN GEMIER
POUR : 42 – ABSTENTION : 06
- RENOVATION DE LA PLACE DU MARCHÉ :
 - Désaffectation, déclassement et cession du terrain à la société LINKCITY et autorisation de déposer un permis de construire.
 - Création d'une servitude de passage au profit de la société LINKCITY et de la SCI du 15 rue Auguste Mounié.
 - Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise à la SCI du 15 rue Auguste Mounié et autorisation de déposer un permis de construire.POUR : 42 – ABSTENTION : 06
- ADOPTION D'UN ACCORD TRANSACTIONNEL AVEC LA SARL OLAS CONCERNANT UNE PREEMPTION AVENUE FRANCOIS SOMMER ET RUE LUIGI GALVANI A ANTONYPOLE -
POUR : 48
- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MODIFICATION DU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (PDIPR) -
POUR : 48

III - VALLEE SUD GRAND PARIS -

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE GESTION POUR L'EXPLOITATION DE L'ESPACE AQUATIQUE ET DE LA FOSSE DE PLONGEE DU CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD A PASSER AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS -
POUR : 47 – CONTRE : 01

IV - PERSONNEL -

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -
POUR : 48
- MISE EN ŒUVRE DES CRITERES, DES REGLES D'ATTRIBUTION ET DES MODALITES DE VERSEMENT DE LA CHERTE DE VIE POUR LES CONGES BONIFIES - MODIFICATIF
POUR : 48

V – EDUCATION -

- CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, PERISCOLAIRE, EXTRASCOLAIRE ET SENIORS : CHOIX DU DELEGATAIRE ET ADOPTION DU CONTRAT DE CONCESSION A PASSER AVEC LA SOCIETE SOGERES -
POUR : 48

VI - SPORTS -

- ADOPTION DE LA CHARTE D'AFFILIATION PARTICULIERE DE LA VILLE D'ANTONY A LA FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS -
POUR : 47 – Ne prend pas part au vote : 01
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES
POUR : 46 – ABSTENTION : 02
- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS SPORTIVES -
POUR : 47 – ABSTENTION : 01

VII – AFFAIRES DIVERSES -

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES -
POUR : 47 – Ne prend pas part au vote : 01 (M. SERIN)
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COHESION SOCIALE ET DE REUSSITE EDUCATIVE POUR 2018 -
POUR : 47 – Ne prend pas part au vote : 01 (Mme COVI)
- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS NON SPORTIVES -
POUR : 46 – Ne prend pas part au vote : 02 (M SERIN, Mme COVI)
- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT A L'ASSOCIATION LA BIEVRE-
POUR : 48
- ADOPTION DU PROGRAMME D'ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA SECURITE POUR L'ANNEE 2018 -
POUR : 48
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA VILLE DE LEUCATE POUR L'ACHAT D'HORODATEURS -
POUR : 47 – ABSTENTION : 01
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA MISE EN PLACE AUPRES DES COMMERCANTS DE LA VILLE DE LA CHARTE QUALITE CONFiance 2018 -
POUR : 48
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A PASSER AVEC L'ENTREPRISE BLUEDISTRIB POUR LA CREATION, L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION D'UN SERVICE DE CONSIGNES PARTAGEES -
POUR : 48
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2018 (1^{er} JURY) -
POUR : 48
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNEE 2018 (1^{er} JURY) –
POUR : 48
- DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « HARMONIE MUNICIPALE » -
POUR : 48
- DENOMINATION DU COMPLEXE SPORTIF CONSTRUIT DANS LE QUARTIER LA FONTAINE -
POUR : 48